

Colloque
La lutte contre le Terrorisme
4 et 5 novembre 2015

FORMATION CONTINUE

Bulletin d'inscription pour une prise en charge au titre de la formation continue professionnelle (ouverture conditionnelle-N° Organisme 2514P00014)

Inscription à retourner **avant le 31 octobre 2015**,
délai de rigueur pour établir la convention de formation à

Esther CAMUS - Université de Caen Basse-Normandie
Faculté de Droit – Esplanade de la Paix – CS14032 – F14032 CAEN CEDEX 5
☎ 02 31 56 51 84 Courriel : esther.camus@unicaen.fr

Renseignements sur l'organisme payeur

NOM DU CABINET/SOCIÉTÉ.....
CONTACT FINANCIER : M. ou Mme.....
ADRESSE:.....
CODE POSTAL ET VILLE:.....
COURRIEL.....
N° DE SIRET (Obligatoire pour la facture).....
N° TVA Intracommunautaire :.....

Renseignements sur le(s) participant(s)

NOM:.....PRENOM.....
Joindre un listing en cas d'inscription de groupe

Tarif et Modalités d'inscriptions

Inscription le Mercredi 4 novembre 2015

- 120 € : Frais d'inscription par personne pour la journée / repas du midi compris
- 500 € : TARIF DE GROUPE SANS REPAS à la journée pour 6 à 10 personnes (listing à joindre)
- Inscription facultative au déjeuner pour les groupes** : supplément de 20€ par personne (paiement à l'avance obligatoire pour la réservation- places limitées) : nombre de personnes au repas :

Inscription le jeudi 5 novembre 2015

- 120 € : Frais d'inscription par personne pour la journée / repas du midi compris
- 500 € : TARIF DE GROUPE SANS REPAS à la journée pour 6 à 10 personnes (listing à joindre)
- Inscription facultative au déjeuner pour les groupes** : supplément de 20€ par personne (paiement à l'avance obligatoire pour la réservation- places limitées) : nombre de personnes au repas :

Modalités et Règlement

- ❖ **Étape 1** : Adresser par courrier ou mél ce bulletin d'inscription
- ❖ **Étape 2** : A réception de ce bulletin, une convention de formation vous sera adressée par mél. Pour valider votre inscription, vous devrez retourner cette convention signée, en trois exemplaires, par courrier postal
- ❖ **Étape 3** : A signature du Président de l'Université, un exemplaire de cette convention vous sera retourné. Une facture correspondant aux frais d'inscription vous sera envoyée et vous devrez alors vous acquitter des frais d'inscription par chèque ou virement (Voir convention pour les coordonnées bancaires).

Sous réserve de votre émargement à l'entrée du colloque, une attestation de formation vous sera délivrée par Courriel .

Date et Signature Obligatoire de l'organisme payeur :